

COM@PÉCY

JANVIER 2021

Pécy 2021...

Du local dans vos assiettes



JOURNAL COMMUNAL
N° 40

Chères Péciacquoises , Chers Péciacquois, Chers Amis,



Que de situations difficiles depuis les élections de mars 2020.

Pourtant, PECY avance sans relâche.

L'équipe municipale et moi-même veillons sur l'ensemble des administrés avec une totale égalité de traitement.

Connaître et analyser le passé pour mieux appréhender l'avenir.

La politique d'une commune comme PECY doit s'imaginer et ce, pour chaque mandat, pour une trentaine d'années. Une gestion à la petite semaine serait désastreuse.

L'humanisme doit préempter ; l'ordre et la justice doivent être appliqués.

La politique peut être noble dès lors que sa mise en œuvre est faite pour l'intérêt général.

Mais elle peut être sournoise, nauséuse dès lors qu'elle sert les intérêts carriéristes de barons locaux ou nationaux.

Il faudra donc que cela change et évolue dans les meilleurs délais faute de quoi certaines échéances électorales risquent de se transformer en abîme.

Cela aussi, nous nous y préparons, pour autant, nous ne sommes pas résignés.

Nationalement, une situation a échappé à nos gouvernants : la pandémie du Covid 19.

PECY a réagi.

D'abord en interne, en imposant, dès le 15 février, des distances de sécurité et, en mars, dès l'annonce du premier confinement, elle achète des masques pour que, dès le déconfinement, les administrés puissent en bénéficier gracieusement.

Ce sera l'une des rares communes d'Ile de France à avoir réagi aussi tôt.

Cette politique de santé communale nous l'avons poursuivie tout au long des différentes annonces des ministères y compris lorsque celles-ci étaient formulées la veille pour une application le lendemain.

Être toujours prêt pour vous préserver autant que faire se peut.

Là encore, quelle que soit la période, depuis mars, nous étions là, dans l'urgence, à fournir pour nos collégiens, nos lycéens ainsi que l'ensemble des étudiants, les masques lavables essentiels à leur sécurité.

Bien évidemment, le département et la région ont œuvré, à nos côtés, pour votre sécurité.

La région fut tout particulièrement moteur et ce dès le début de l'apparition de la pandémie.

Cela m'a rassuré, m'a conforté.

Dans ces moments-là, le conseil municipal et moi-même, ne nous sentions pas abandonnés.

L'avantage de la pandémie a démontré que seule la région et le département avaient une réalité administrative qui servaient l'intérêt général.

Pour le reste du millefeuille administratif, il ne sert bien souvent qu'à dépenser de l'argent et mettre des parkings à disposition.

A l'avenir, il faudra prendre conscience que les intercommunalités ne sont pas à la hauteur des problématiques de nos territoires et ne servent, bien souvent, qu'à maintenir l'entre-soi.

En effet, depuis les lois NoTRE et MAPTAM, ces lois scélérates ont favorisées ces institutions non élues au suffrage universel donc arrangeables politiquement.

PECY avance.

Aujourd'hui, notre projet de cantine est désormais dans sa phase chantier.

Nous avons eu le soutien financier du département, de la région, de l'état, sans que rien n'aurait pu être fait.

Vous pourrez lire au fil des pages du Com@pecy que les autres projets avancent, que d'autres chantiers se réalisent.

L'équipe municipale et moi-même avons eu l'honneur d'être reconduits, maintenus dans nos fonctions pour continuer de vous servir tous avec une totale égalité.

La situation générale nous impose de façon générale et impérieuse d'être encore plus à votre écoute pour tenter d'améliorer votre quotidien.

Je vous prie de croire, Chères Pécyacquoises, Chers Pécyacquois, Chers amis, en mes sentiments les plus respectueux.

Le maire, Bruno Gainand

CEMEX

Mesdames, Messieurs,

Suite à plusieurs années de discussion et de tractation avec la société CEMEX et plus particulièrement ces derniers mois, nous avons fini par obtenir des travaux d'aménagement conséquents en sortie de leur site pour le nouveau laveur de roues ainsi que la réalisation d'une fosse de collecte des eaux sales.

De plus, cette société a réalisé un forage qui lui permettra d'utiliser de l'eau autre que l'eau potable destinée à notre consommation.

Quant à la réalisation des enrobés en sortie du laveur de roues ils seront réalisés très prochainement.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en mes sentiments les plus respectueux.

Le Maire, Bruno GAINAND



P4 - Personel - Urbanisme

P5 - Service Technique

P6 - Bâtiments

P7 - Voirie

P8 - Electrification

P9 - CCAS

P10 et 11 - Environnement

P12 et 13- Eau

P14 et 15 - Festivités

P16 et 17 - Equipe Municipale

P18 - Communauté de Communes

P19 - Covid 19

P20 et 21 - Pécy Animations

P22 - Foyer Rural

P23 - Etat Civil

P24 - Mots croisés

P25 - Recette

P26 et 27 - Compostage

P28 et 29 - Résidence Baccara

P30 - Horaires ramassage ordures

P30 - Le local à Pécy et Pub

P32 - Horaire d'ouverture Mairie



Francine LANGLOIS
Secrétaire

Responsable Accueil,
Administratif, Urbanisme et État Civil



Maryline Menuez
Secrétaire

Responsable Comptabilité et Ressources Humaines

L Equipe Technique



Christophe FAUCON.
Responsable Service Technique



Patrice Couplé
Agent Technique



Brigitte Lasson
Accompagnatrice bus
SIVOS Pécý/Vaudoy
Agent Technique d'entretien

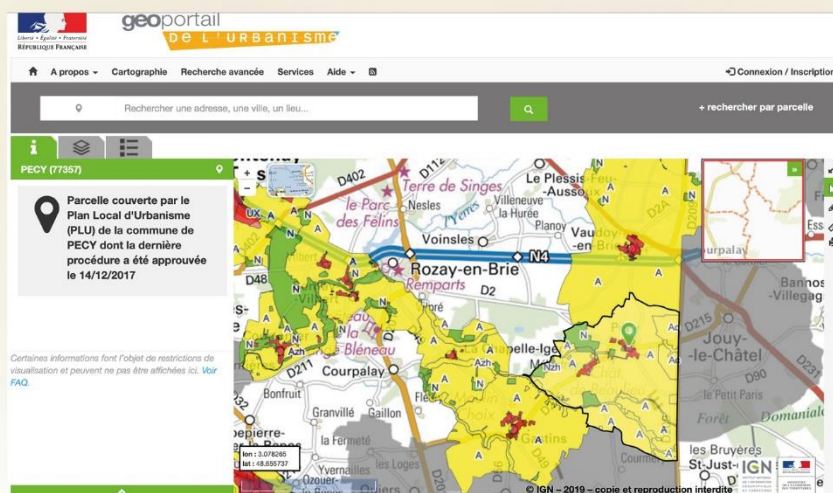


Laëtitia Colin
Agent Technique d'entretien Surveillante Pécý/Vaudoy

URBANISME

Nous vous rappelons que sur notre site internet, vous avez un accès direct au site officiel: Géoportail de l'urbanisme, sur lequel vous retrouvez toutes les parcelles, zones, et règlements de notre Plan Local d'Urbanisme.

Cet outil vous permet de vous aider à préparer vos projets en matière de travaux sur votre propriété et à remplir les formulaires pour les déclarations.



mairiepecy.fr/urbanisme/service_instructeur Urbanisme
geoportail-urbanisme.gouv.fr



Commission Service Technique

Rosaire Scalia – Alain Rodrigues - Philippe Joly - Charles-Alexandre Caron de Fromental -
Philippe Werhlé - Peggy Martinel

Points sur le service technique et agents communaux : Christophe Faucon et Patrice Couplé sont très appréciés par les administrés de Pécy & Environs et très réactifs à toutes sortes de demandes, avec, en particulier une assistance aux personnes âgées ne pouvant subvenir à leurs besoins quotidiens, déplacements, courses, etc.

Nous constatons « encore et encore » des incivilités de biens communaux ; cette fois-ci il a été trouvé des informations qui ont permis de désigner les responsables, ces personnes ont été convoquées en Gendarmerie, des procédures ont été mise en place.



Félicitations à nos agents communaux pour leur travail au quotidien l'évolution de Pécy & Environs augmente la charge de travail et font leur maximum ; nous les en remercions tous ensemble

« merci Patrice, merci Christophe »

Rosaire Scalia- Patrice Couplé - Christophe Faucon



Rosaire Scalia
Responsable Bâtiments
Électrification
Personnel et Service Technique





Commission Bâtiments

Rosaire Scalia – Alain Rodrigues – Philippe Joly – Charles-Alexandre de Fromentel
Peggy Martinel – Philippe Wehrlé

Cantine Scolaire

L'année 2020 aura été, pour le projet cantine, exceptionnelle.

Lancement des appels d'offres, étude des réponses, négociations, attributions des marchés et lancement des travaux.

Base de vie pour les personnels, terrassement, fondations spéciales (micro pieux) et, petit bond sur le début d'année 2021.

Réalisation des têtes de pieux (un carré en béton armé coulé sur le micro pieu) pour reprendre les longrines (de grandes poutres en béton armé) afin de recevoir le plancher en béton armé auquel sera incorporé un isolant de forte épaisseur.

Ensuite, élévation de murs en syporex (matériau extrêmement isolant et coupe-feu), la charpente, les portes et fenêtres, les doublages en plaque de plâtre, les carrelages, les sols souples, les plafonds réducteur de bruit, les peintures, mais aussi, les fours, lave-vaisselle, friteuse, réfrigérateurs, le self.



Un ensemble de travaux, de mise en œuvre qui devrait nous permettre d'inaugurer la cantine en décembre 2021.

Nous n'avons pas oublié l'aménagement extérieur : petit parc, bassin à poissons et nénuphars, plantations d'arbustes de bourrage, d'arbres de haut jet dit d'ornement, des allées d'accès dans les jardins et aires de jeux.

Cette cantine fonctionnera avec un cuisinier, un professionnel qui travaillera les produits locaux en circuit court, redonnera du goût dans les assiettes de nos enfants, des conventions seront établies avec

nos fournisseurs pour que nos enfants aillent découvrir les productions de nos paysans, éleveurs, apiculteurs.



C'est créer du lien entre les générations lors des différentes fêtes : chandeleur, Pâques, Noël.

C'est aussi des ateliers de cuisine qui seront proposés aux enfants pour leur apprendre des notions des bases culinaires.

* Résidence Dufour : escalier extérieur, travaux de menuiserie concernant l'ensemble « budget 2021 »

* Résidence du Prieuré :

Appartement n° 1 refait totalement à neuf (anciennement occupé par Monsieur Kroupchenko : décédé) : mise aux normes électriques, ventilation (VMC), isolation totale « économie d'énergie », remis à neuf les plafonds, éléments salle de bains, sols : coût pour la commission près de 30.000 €uros :

Cet appartement a été loué en fin de travaux.

Rosaire Scalia
Responsable Bâtiments
Électrification
Personnel et Service Technique



Commission Voirie

Gabriel Vercruysse - Rosaire Scalia - Philippe Joly - Philippe Werhlé - Charles-Alexandre Caron de Fromental - Cédric Desplats - Laura De Brito

Nous continuons le programme de réhabilitation de notre voirie en 2021 comme nous l'avons fait les années précédentes.

Eternel recommencement.



La préoccupation pour le réseau routier communal est de chaque instant.

Accotements, trous, ornières, fissurations, voilà notre quotidien.

Les intempéries, la circulation des matériels agricoles et routiers favorisent, malgré eux mais malgré tout, les dégradations de nos routes.



Après des interventions ponctuelles sur les rues : du Prieuré, des Praillons, de Mirvaux, de Louche, Rue des Buttes de Mirvaux, et Route de Vaudoy

Les évolutions de certaines signalétiques routières (panneaux, marquage au sol, associé à des arrêtés de police du Maire)

Création des trottoirs côté gauche du lotissement des Praillons



2021 : Nous mettrons en œuvre :

de nouveaux dos d'âne bitumés à Mélenfroy aux entrées et sorties pour améliorer la diminution de la vitesse.

Les trottoirs sur la rue du Petit Paris et les entrées charretières en bitume (objectif : avoir des trottoirs propres mais qui absorbe les eaux de pluie)

La reprise de la Rue du Prieuré et de la Rue de Mirvaux

La reprise de l'entrée de la zone d'activités sur laquelle a été constaté un affaissement

Gabriel Vercruysse
Responsable Voirie





Commission Électrification

Rosaire Scalia - Philippe Joly

Depuis quelques temps vous avez remarqué que l'église n'est plus illuminée « ce n'est pas une panne » : en effet le SDESM (Syndicat des énergies de Seine-et-Marne) nous a fait parvenir un texte de loi qui « interdit de mettre en valeur les édifices par un éclairage extérieur et dirigé vers le ciel ».

SERVICE TECHNIQUE

Qui nettoie nos trottoirs?

Cette question est bien souvent posée auprès de notre secrétariat, et il semblait évident d'en partager la réponse avec tous les Pécacois.

Même si notre maire n'a rien imposé jusqu'ici, alors qu'il en a le pouvoir, entretenir le trottoir le long de sa propriété pourrait devenir un réflexe participatif, en premier lieu pour l'intérêt de tous, que notre village reste propre dans tous ses espaces et le mieux possible; mais il en a aussi de la sécurité des piétons, même s'ils sont peu parfois...

Certains d'entre vous disent tout bas, que nous payons des impôts pour ce travail, et bien cela est faux, il existe un impôt spécialement prévu pour cette mission « la taxe de balayage » qui n'est pas appliquée à Pécy, en contre partie chaque habitant prend l'engagement citoyennement d'entretenir le trottoir devant sa propriété.

Nos services techniques ont pour mission d'entretenir tous les espaces verts publics, placettes, et les caniveaux, etc...

Alors, le but de ce message n'est pas pour montrer du doigt, les indisciplinés sachant que certains sont plus avantagés que d'autres, ils ont des petites clôtures, bien goudronnées, contrairement à d'autres qui ont des bandes herbacées avec les ronces envahissantes et cailloux.

Chacun a également son emploi du temps qui n'est pas toujours compatible avec les horaires à respecter et la météo qui grimace. Nous demandons juste une participation collective pour que nous soyons tous ravis de montrer que nous pouvons vivre agréablement dans notre modeste et joli petit village.

Cet entretien est valable pour le ramassage des feuilles mortes, papiers envolés, déjections animales, la mousse, le désherbage, les tontes ou débroussaillage mais aussi en cas de neige ou verglas pour que les trottoirs soient déneiger tout le long sur une petite largeur. Un petit rappel, les désherbants non bio sont interdits, notre village s'est engagé au zéro-phyto, déjà depuis plusieurs années.

Valérie Tousch
Conseillère





Chers Amis,

Cette année le CCAS a souhaité vous offrir ce panier festif rempli de produits locaux nous espérons provoquer vos papilles et créer l'émotion du « reviens-y » à ce repas de Noël.

Nous vous souhaitons tous d'excellentes fêtes de fin d'année en famille en toute sécurité et en pleine santé. Nous vous prions d'agréer, Chers Amis nos salutations distinguées.

Bruno Gainand, Valérie Wehrlé, Valérie Tousch, Laura De Brito, Peggy Martinel, Charles-Alexandre Caron de Fromentel, Sylviane Horvzais, Marie-Laurence Hautun, Florence Sanou



CCAS Colis fin d'année



LISTE DE NOS FOURNISSEURS LOCAUX

2 minis Beaulieu : Ferme de BEAULIEU, LA FROMENTELLERIE à PECY

Miel : Apiculteur KNOBLOCH à PECY

Foie gras : Ferme du Moulin à MARLES EN BRIE

Macarons : Domaine des Macarons à REAU

Jus de pomme : Ferme de LESPEME à PECY

Lentilles : Ferme du Moulin à MARLES EN BRIE

Masques confectionnés par Mesdames Brigitte BARNES, Léonore DESPORTES, Jeannine HUET et Danielle SABAT.



Commission Environnement

Philippe Wehrlé - Alain Rodrigues - Peggy Martinel - Séverine Réguème - Charles-Alexandre Caron de Fromental - Philippe Joly - Gabriel Vercruysse

Ruches à Pécy

Chères Péciaquoises, chers Péciaquois,

Dans l'intérêt d'une vie respectueuse de l'environnement et de bien-être, tant pour les habitants de Pécy et Mélenfroy, que pour les agriculteurs, la Mairie et son conseil municipal installeront prochainement des ruches.



Deux terrains ont été choisis pour que citoyens, agriculteurs et abeilles vivent en harmonie.

Tout cela ne sera pas fait au hasard. Cette nouvelle occupation sera gérée par un apiculteur confirmé et en corrélation avec la Chambre syndicale des apiculteurs.

Si vous souhaitez soutenir le développement de nos ruches et obtenir un miel de bonne

qualité, vous avez la possibilité de fleurir vos jardins et vos balcons avec plantes et arbustes fleurissant à différentes périodes de l'année.

Les abeilles seront ravies de butiner de fleurs en fleurs.

Le but de cette opération est bien sûr d'avoir du bon miel local, mais pas que ! Cela permettra à l'environnement de s'enrichir et de maintenir la biodiversité.

Nous pensons aussi beaucoup à vous, nos agriculteurs. Nous ne vous demandons pas de changer vos habitudes, mais bien de bénéficier de l'apport de nos abeilles (ex : un verger avec abeilles augmente la production de 30%).



Un intérêt ludique pourra également être mis en place pour nos écoliers et associations de Pécy et Mélenfroy.

Nous pensons sincèrement que cette démarche permettra à chacun de profiter pleinement de la nature. Elle est notre richesse, protégeons-la !

Jardins Familiaux

Le projet de « Jardins familiaux » nous tient à cœur. La municipalité mettra à disposition une ou plusieurs parcelles aux volontaires à la main verte.

Ce projet a pour ambition d'initier et de promouvoir un jardinage raisonné et respectueux de l'environnement, de la protection du patrimoine végétal et de la biodiversité. Il s'agira, pour les volontaires, de produire des fruits et légumes sans pesticides, pour les besoins de leur famille à l'exclusion de tout usage commercial. Ce lieu sera également une occasion de rencontres et de partages de connaissances.

Afin de préparer ce dossier et pour mieux appréhender vos attentes, nous proposons aux intéressés de vous faire connaître en Mairie par le biais de l'adresse mail commune-de-pecy35@orange.fr. N'hésitez pas également à nous apporter vos idées et vos connaissances en la matière.



Philippe Wehrlé
Responsable environnement





Commission Eau

Alain Rodrigues - Rosaire Scalia – Philippe Joly - Valérie Tousch - Charles -Alexandre Caron de Fromentel

LA GESTION DE L'EAU

Par cette synthèse, j'ai voulu vous faire une présentation des grandes lignes des affaires concernant notre Commission.

En premier lieu, le patrimoine, ce qui appartient à la commune. Le forage, château d'eau, les canalisations, poteaux d'incendie. Notre job est d'entretenir notre patrimoine dans le temps. Celui du concessionnaire, Véolia, est de faire en sorte que tout cela fonctionne en assurant les réparations en cas de fuites.

La pièce principale est le forage, la partie amont du système. Le plan de l'entreprise de forage date de 1935. Il indique une profondeur de forage à 124 mètres ramenée aujourd'hui à 98 m du fait des dépôts accumulés. Vous affirmer qu'il est en bon état serait mentir. Le tubage est troué et fortement oxydé. Les préconisations données dans un rapport suite à un passage caméra du forage conseillaient le percement d'un nouveau forage ou une interconnexion du réseau.

L'idée d'un nouveau forage permettrait de maintenir notre indépendance sur l'eau. Cette solution va à l'encontre de la tendance idéologique du moment sur la production de l'eau qui préconise l'interconnexion. Un nouveau forage, techniquement faisable, peut présenter des aléas pour ce type de travaux, et du coup, estimer le coût final est difficile.

Pour ces raisons, nous avons choisi l'interconnexion avec le réseau du Provinois qui alimentera à terme une grande partie de la Seine-et-Marne, plus de 60 communes du sud de Provins jusqu'au nord de la Ferté Gaucher. Nous étions liés à ce syndicat jusqu'au jour où ce syndicat a décidé de prendre plus de compétences en particulier celui de la distribution de l'eau. Nous en sommes sortis, toujours dans l'esprit d'indépendance et aussi économique. L'investissement est très lourd, l'estimation du coût des travaux d'interconnexion était à l'époque de 40 millions dont 12 à charge du syndicat.

La sortie du syndicat ne nous empêche pas de se raccorder ultérieurement au réseau du Provinois, mais à nos frais en nous aidant d'une subvention (travaux estimé à 550 000 € subventionné à 60%). Le branchement au réseau se fera à Jouy le Châtel. Cette solution permettra d'assurer la sécurité d'alimentation en eau de Pécy et de ses hameaux. Tout en gardant le forage en activité, nous aurons cette seconde alimentation pour une partie de notre territoire, pour la totalité en cas de panne du forage.

Nous avons 19km de tuyaux d'alimentation de différentes époques et de différents matériaux. Sous la dernière mandature, nous avons investi dans le remplacement de différents tronçons, en particulier à Mélenfroy (rue de la Libération, impasse Guinguan, rue aux Renards), à Mirvaux (rue des Buttes de Mirvaux). Ces travaux ont permis de diminuer le taux de fuites. A savoir que le forage a produit environ 44.000 m³ d'eau en 2019. Nous en avons vendu 39.000 dont 2000 m³ à Vaudoy, le reste est parti en fuites principalement. Le rendement est de 89%, ce qui est considéré comme très bon avec une amélioration en 2019, mais il faut poursuivre. Pour cela, nous continuerons à investir dans de nouvelles canalisations, en parallèle à la voirie. A chaque réfection d'une rue, nous devons analyser l'opportunité de changer la canalisation. Pour l'année prochaine, ce sera la rue de Mirvaux depuis la rue du Prieuré jusqu'à la sortie de Pécy avec la mise en place d'une défense incendie (PI).

Tout n'est pas rose. Problèmes de débits et pressions dans les hameaux éloignés tels que Givry et Mirvaux. Les canalisations qui alimentent ces deux hameaux sont anciennes et de faibles diamètres. Le problème est l'éloignement de ces hameaux et donc le coût du changement des canalisations mais il faut garder en tête qu'une action devra être envisagée à l'avenir.

Action à prévoir pour cette année :

**négociation d'un nouveau contrat avec le concessionnaire qui arrive à échéance en février 2021 avec l'aide d'un bureau d'études.
demande de subvention pour les travaux rue de Mirvaux. Coût des travaux : 90 000 € HT
lancement de l' appel d'offres**

Action pour 2021

Suivi des travaux rue de Mirvaux

Anticipé le besoin de la cantine, en particulier la défense incendie

Défense incendie de Mirvaux (négociation avec le propriétaire du terrain où sera installé la bache incendie, demande de subvention, appel d'offres des travaux)

D'autres points nous amèneront à avoir une réflexion

La renégociation du contrat de vente d'eau à Vaudoy, qui n'évolue pas du fait d'un blocage de l'équipe municipale de Vaudoy

Agenda des travaux dans le futur



Alain Rodrigues
Responsable Eau





Commission Festivités et Cérémonies

Solène Naussy- Eric Boyer - Séverine Réguème - Alain Jeannot - Philippe Joly

Compte tenu de la crise sanitaire que nous traversons tous depuis début 2020, le conseil municipal prend à sa charge l'entière responsabilité de ne pas avoir mis en place des festivités durant l'année.

Toutefois, la commission festivité travaille sur différents projets afin d'effectuer leur mise en place dès que la situation le permettra.

8 mai

Commémoration du 8 mai 2020

Du fait du confinement lié à la Covid-19, la commémoration du 11 Novembre 2020 s'est déroulée à huis clos en présence de Monsieur le maire Bruno GAINAND et de 3 élus du conseil municipal. Une gerbe de fleurs et des bouquets ont été déposés en hommage aux soldats tombés pour la France.



11 Novembre

Commémoration du 11 Novembre 2020

La commémoration du 11 Novembre 2020 s'est déroulée à huis clos du fait du confinement lié à la Covid-19. Une gerbe de fleurs et dix-sept bouquets ont été déposés en hommage aux soldats tombés pour la France.



Une gerbe de fleurs et dix-sept bouquets ont été déposés en hommage aux soldats tombés pour la France.

Monsieur le maire Bruno GAINAND était présent ainsi que certains élus. Merci à Théo, notre porte-drapeau.



Monsieur le maire ainsi que tous le conseil municipal espère que les prochaines commémorations pourons se dérouler de manière normale, afin de rendre un hommage plus solennel à tous ces hommes et femmes qui ont sacrifiés leur vie pour notre liberté.

Solène Naussy
Responsable Festivités



Votre Equipe Municipale



Bruno Guainand
Maire



Rosaire Scalia
1er adjoint



Alain Rodrigues
2ème adjoint



Philippe Joly
3ème adjoint,



Eric Boyer
Conseiller



**Charles-Alexandre Caron
de Fromentel, Conseiller**



Laura De Brito
Conseillère



Cédric Desplats
Conseiller



Péggy Martinel
Conseillère



Solène Naussy
Conseillère



Séverine Réguème
Conseillère



Valérie Tusch
Conseillère



Florence Troivallets
Conseillère



Gabriel Vercruysse
Conseiller



Philippe Wehrlé
Conseiller

Les Commissions

Elections : 1 conseiller municipal : Madam Séverine Réguème, 1 délégué désigné par la Préfecture : Madame Suzanne Vendenbrom, 1 délégué désigné par le TGI Melun : Monsieur Jean-Michel Piaud

Commission d'appel d'offres : Le Maire,
Titulaires : Mmes Valérie Tusch, Laura De Brito, Peggy Martinel, Suppléants : M Alain Rodrigues, Rosaire Scalia, Philippe Wehrlé

CNAS (Comité National d'Action Sociale) : Solène Naussy, déléguée « Elu », Maryline Menez, déléguée « Agent »

Budget : Ensemble du conseil municipal – Présidée par le Maire

Voirie et points sécuritaires : Gabriel Vercruysse, responsable, Philippe Joly, Philippe Wehrlé, Charles-Alexandre Caron de Fromental, Cédric Desplats, Laura De Brito

Environnement et points sécuritaires : Philippe Wehrlé, responsable, Alain Rodrigues, Peggy Martinel, Séverine Réguème, Charles-Alexandre Caron de Fromental, Philippe Joly, Gabriel Vercruysse

Bâtiments et points sécuritaires : Rosaire Scalia, responsable, Alain Rodrigues, Philippe Joly, Charles-Alexandre Caron de Fromental, Philippe Wehrlé, Peggy Martinel

Planning des salles municipales : Philippe Wehrlé, responsable, Séverine Réguème

Petite enfance, jeunesse : Eric Boyer, responsable, Cédric Desplats, Laura De Brito, Solène Naussy, Peggy Martinel

Eau : Alain Rodrigues, responsable, Rosaire Scalia, Valérie Tusch, Gabriel Vercruysse, Charles-Alexandre Caron de Fromental

Assainissement : Gabriel Vercruysse, responsable, Rosaire Scalia, Alain Rodrigues, Valérie Tusch, Charles-Alexandre Caron de Fromental

Communication : Philippe Joly, responsable, Valérie Tusch, Peggy Martinel, Solène Naussy, Laura de Brito

Cérémonies et festivités : Solène Naussy, responsable, Séverine Réguème, Eric Boyer, Philippe Joly, Alain Janot

Personnel : le Maire, autorité de plein droit, Rosaire Scalia, responsable

REPRESENTATIVITE AU SEIN DES DIVERSES ASSEMBLES DELIBERANTES ET AUTRES

Communauté de Communes du Val Briard : Titulaire – M Bruno Gainand, Suppléant – M Rosaire Scalia

SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES ENERGIES DE SEINE ET MARNE (SDESM) : Titulaires – Rosaire Scalia – Philippe Joly, 1 suppléant - M Philippe Wehrlé

SIVOS PECY VAUDOY : Titulaires : M Bruno Gainand, Mme Valérie Tusch, suppléants : M Cédric Desplats, Mme Laura De Brito

SYAGE : Titulaire : Madame Florence Troivallets, 1 suppléant : M Charles-Alexandre Caron de Fromental

CCAS (Centre Communal d'Action Social) : LE MAIRE

4 membres élus : Valérie Tusch, Laura De Brito, Peggy Martinel, Charles-Alexandre Caron de Fromental
décision du conseil municipal pour désigner ces 4 membres élus (délibération)

4 membres nommés par le Maire (par voie d'arrêté municipal) : Sylviane Horvais, Valérie Wehrlé, Marie-Laurence Hautin, Florence Sanou

Val Briard

Bruno Gainand
Maire de Pécy, Titulaire



Rosaire Scalia
Adjoint au maire
Suppléant

La communauté de communes du Val Briard

Vous le savez, j'ai voté contre certains budgets concernant l'investissement et le fonctionnement de la communauté de communes.

Effectivement, cette structure a des qualités humanistes et notamment sur les portages de repas et la petite enfance. Quelques autres sur la partie de développement économique dès lors que celui-ci n'est pas à mettre en corrélation avec quelques intérêts que ce soient autre que celui de l'intérêt territorial.

Pour le reste, soutenu par mon conseil municipal, à l'unanimité, je ne pouvais, à mon sens, accepter l'utilisation du denier public de manière non approprié à l'intérêt général.

Les lois NOTRe et MAPTAM votées sous la présidence de M HOLLANDE sont des lois scélérates qui n'ont eu pour but que de diminuer et d'annihiler les prérogatives des communes et des maires.

L'esprit de ces lois était bien d'ancrer et d'installer des baronnies politiques d'où qu'elles viennent et n'ayant pour intérêt ultime que d'asseoir des pouvoirs locaux et du coup, de diminuer et de diluer les responsabilités de chaque maire.

C'est bien pour cette raison profonde qu'il n'y a pas intrinsèquement de problème de personne mais un problème idéologique majeur concernant la disparition de ce qu'était, en amont, les communautés de communes ou les syndicats : réaliser des projets ambitieux d'intérêt général pour l'ensemble de la population où qu'elle ne se trouva sur le territoire.

On faisait, ensemble, avec l'accord de tous, pour améliorer le cadre de vie de toute la population. Ce que nous ne pouvions finalement pas faire seul avec nos propres finances.

Aujourd'hui, ce n'est à mon sens plus le cas et c'est l'intérêt de chacun, dans sa carrière, qu'on utilise la communauté de communes pour pouvoir mieux progresser.

Pour autant, je ne désespère pas et j'espère bien que dans les semaines et les mois qui viennent chacun dans ses postes, dans ses fonctions et dans son administration retrouvera le sursaut nécessaire pour assumer ses responsabilités.



Les années 2020 et 2021 sont marquées par la présence d'un virus, le Covid 19.

Celui-ci a durablement modifié nos vies de par sa complexité et sa virulence.

Notre gouvernement a fait au mieux pour nous préserver et ce malgré des décisions organisationnelles d'une inefficacité effective.

Il aura fallu, à chaque fois, que le virus nous attaquait, réagir dans l'urgence et avec force. Et c'est bien les collectivités territoriales qui ont insufflé au gouvernement le complément d'objectivité, de pragmatisme pour que nous puissions, au mieux, effectuer la distribution des masques, la réalisation des tests, et enfin la vaccination.

C'est avec un lien particulier de respect et de détermination qu'avec la présidente de la Région Ile de France, nous nous sommes démenés pour essayer tant que faire se peut d'atténuer les dysfonctionnements nationaux.

Dans cette période difficile, la région particulièrement, et le département, auront été à la hauteur de la tâche.

Effectivement, nous avons encore un long chemin à parcourir avant de retrouver l'organisation de nos vies d'avant cette pandémie.

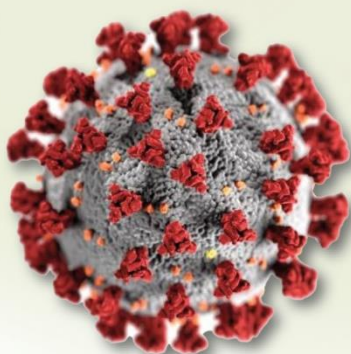
Aujourd'hui, la commune de PECY continue à déployer ses efforts pour organiser, cette fois-ci, avec l'ARS (agence Régionale de Santé) la vaccination.

Evidemment, l'ensemble des décisions qui nous obligent est compliqué, lourde administrativement. A chaque pas que nous faisons, tout un tas de difficultés nous sont opposés à ce que nous pensons être le pragmatisme et la vitesse d'exécution.

Nous avons décidé que les représentants du CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales) vont contacter l'ensemble des personnes ayant 75 ans et plus sur l'ensemble du territoire pour que nous puissions très rapidement regrouper ces concitoyens et ainsi les faire vacciner au groupe hospitalier sud d'Ile de France de Melun.

Nous allons continuer avec obstination et détermination à poser les questions qui nous permettront de toujours aller vite et faire bien.

Le conseil municipal et moi-même, dans cette situation particulière de pandémie, sommes vos obligés et c'est bien pour cette raison que nous mettrons tout en œuvre jusqu'à la fin de celle-ci, pour vous servir au mieux afin de préserver votre santé.



Bruno Gainand
Maire de Pécy



Et pourtant,

Et pourtant, tout avait bien commencé. Le 10 janvier, l'Assemblée Générale officialisait les comptes rendu moral et financier de l'année précédente. Les récipiendaires du concours des maisons illuminées étaient, pour la plupart, présents et recevaient prix et diplômes pour leurs efforts d'illuminations de leur maison qui enjolivent ainsi notre village dans l'esprit de Noël.



Les concours de belote encadraient le loto annuel qui remplissait la salle de participants. Puis le couperet est tombé : pandémie – confinement.

Exit le reste du programme.

Les œufs de Pâques, prévus pour les enfants remisés bien au sec, la sono de la fête de la musique reste au placard !!

Enfin une trêve qui permet de l'organiser : La Journée Pétanque.

Le Covid, pour le coup, fût un mal pour un bien car le non démarrage des travaux de la cantine nous libéra le terrain du city-stade pour permettre aux joueurs d'évoluer.

Et rebelote, re-confinement, retour à la case départ.



La chasse aux trésors prévue pour distribuer les œufs de Pâques, oubliée !! Halloween, soirée beaujolais rayées du programme. Il ne restait que Noël. Pas question d'organiser la Fête des enfants dans la salle sportive et culturelle.

La persévérance dans l'animation étant notre fil d'Ariane, la Maissonnette récupérant les lettres au Père Noël fut posée et les réponses personnalisées déposées chez les enfants.



Enfin le Père Noël a répondu présent et est venu dans les rues de Mélenfroy et Pécyclôturer une année bien difficile, en distribuant avec ses lutins mandarines et papillotes ; cajolant, caressant les enfants mettant un peu de baume sur les plaies de cette année qu'il nous faut vite oublier.



Le calendrier 2021 est prêt, validé par Monsieur le Maire, vous le trouverez ci-joint mais sera réalisé, vous vous en doutez bien, sous réserve des règles sanitaires et en espérant vous voir nombreux.

- * 17 JANVIER 2021 : CONCOURS DE BELOTE ANNULE Cause Crise Sanitaire
- * 12 FEVRIER 2021 : ASSEMBLEE GENERALE
- * 07 MARS 2021 : CONCOURS DE BELOTE ANNULE Cause Crise Sanitaire
- * 04 AVRIL 2021 : CHASSE AUX ŒUFS DE PAQUES
- * 29 MAI 2021 : SORTIE ACCROBRANCHE DE CHENOISE
- * 19 JUIN 2021 : FETE DE LA MUSIQUE
- * 14 JUILLET 2021 : TOURNOI DE PETANQUE
- * SEPTEMBRE 2021 : BALL TRAP
(date à préciser)
- * OCTOBRE 2021 : LOTO + SORTIE ADOS à L'UZINE à COULOMMIERS
(date à préciser)
- * 31 OCTOBRE 2021 : HALLOWEEN
- * 18 NOVEMBRE 2021 : SOIREE BEAUJOLAIS



Foyer Rural

Bonjour à toutes et tous.

Le foyer rural de Pécy vous présente ses meilleurs vœux pour 2021.

Cette saison 2020 2021 a vu ses adhérents diminuer. 171 adhérents à la rentrée 2019 contre 134 pour 2020. La cause tout le monde la connaît le coronavirus. Toutefois et malgré un arrêt brutal mi octobre nous avons l'espoir de pouvoir reprendre avant la fin d'année. Nous avons diverses activités du baby gym (3 ans) jusqu'au yoga ou pilates en passant par le tennis de table zumba judo gym et diverses activités le mercredi pour les enfants. Notre espoir avoir une rentrée 2021 plus sereine. Nous sommes ouverts à toute proposition concernant des nouvelles activités, que nous étudierons en concertation avec monsieur le maire sur sa mise en place.

Pour cela écrivez-nous soit par mails

Fr.77.pecy.president@gmail.com

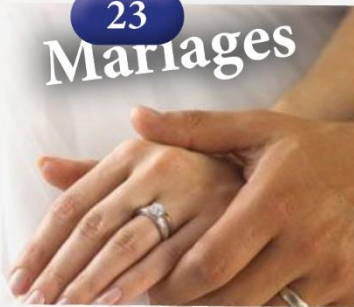
Soit par sms
0623154483

Dans l'espoir de toutes et tous vous retrouver bientôt

Le Président
D.SIMPLOT



23 Mariages



Damien BOUSSEAU & Alice BUREL,
4 mai 2019

Pierre RIVEL & Christelle BUET,
4 mai 2019

Adrien GEORGES & Stéphanie HANSARD,
25 mai 2019

Pascal STANISLAS & Stéphanie POQUET,
15 juin 2019

Alexandre PEPY & Leslie LECARRE,
13 juillet 2019

Marc-André SCHMIDT & Pauline DIMIER
de la BRUNETIERE, 23 août 2019

Didier BRIARD & Marthe SAMBOU,
14 décembre 2019

Alexandre JACCON & Elodie VANNIER,
5 septembre 2020

Naissances



Noélie BOUESNARD, 24 mai 2019

Léo ADAM, 20 novembre 2019

Nicolas LENOIR, 5 décembre 2019

Thibaut GAUTIER, 6 décembre 2019

Lyana DELAUNE, 20 mars 2020

Dina JOULIE, 1 avril 2020

Juliette NOEL, 25 mai 2020

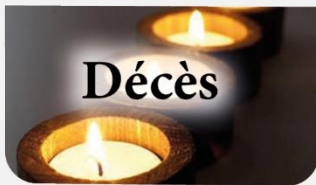
Lucas BOBET, 20 août 2020

Esmée DESPLATS, 4 septembre 2020

Romane DESPLATS, 4 septembre 2020

Maëlia BARRIONUEVO, 15 décembre
2020

Décès



Fabienne FASSOTTE épouse FOURCIN,
29 avril 2019-52 ans

Liliane PILLERON épouse JEAN, 26 mai 2019-
86 ans

Jeannine BOISSIER, 1er juin 2019-92 ans

Paulette BENIST veuve POARD, 27 juillet 2019-
100 ans

Eliane BERGEN veuve TOREAU, 13 août 2019-
91 ans

Daniel PIERRE, 24 août 2019-90 ans

Lucien KROUPCHENKO, 6 novembre 2019-81 ans

Georges JEAN, 1er janvier 2020-93 ans

Michelle GASTON veuve HURTADO LEBRON,
24 février 2020-85 ans

Henriette GLACOMINI veuve HOFF,
29 février 2020-96 ans

Georgette GOUTHIER veuve JUILLET,
21 mars 2020-95 ans

Lucienne MARY veuve SENOBLE,
27 mars 2020-90 ans

Akli BOUTEMEUREUR, 30 mars 2020-95 ans

Giuliano MASCELLONI, 31 mars 2020-91 ans

Denise LAITE veuve DUROT,
19 avril 2020-90 ans

Simonne BIGEARD veuve WILHEM,
21 avril 2020-95 ans

Maria CORREIA veuve FERREIRA,
1er juillet 2020-83 ans

Eugène RIJO-DELUC épouse DESIR,
3 juillet 2020-85 ans

Morgan BARBOSA, 8 juillet 2020-34 ans

Jean-Claude DEMANGEON,
21 octobre 2020-70 ans

Yvette PASCO veuve VEIL,
23 novembre 2020-92 ans

Wladeslaw FREJEK, 2 décembre 2020-96 ans

Nicole CHAMPAGNE veuve MUSCULUS,
13 décembre 2020-79 ans

Jacques DILLMANN, 29 décembre 2020-
92 ans

Gislaine ROSSIGNOL veuve NEVEU,
30 décembre 2020-78 ans

Angélo DONATELLA, 5 janvier 2021-89 ans

Didier BOURGEOIS, 7 janvier 2021, 67 ans

Cozilda BOURDE épouse DORVAL,
9 janvier 2021-91 ans

État Civil



Bienvenue chez vous

Sylvie GUEDE-Mélenfroy, rue de la
Libération

Quentin COUPE & Morane
ARNAUD- Mélenfroy, rue de la
Libération

Morgane BIDEL- rue du Prieuré
Marine HINDRYCKX- rue du
Prieuré

Anabelle DACHER & ses enfants-
rue des Praillons

Franck GAY & Nathalie LEROUX-
résidence du Prieuré

Mickael MACHADO & Carine DOS
REIS & leur enfant- rue de Mirvaux

M & Mme Fouad BOUZIANE &
leurs enfants- rue du Général de
Gaulle

M & Mme Julien DELAUNE &
leurs enfants- Mélenfroy, rue de la
Libération

Grégory FENEYROL- rue de la
Sablière

M & Mme Vincent EUDES et leurs
enfants- rue du Petit Paris

Lory HERBERT- rue du Prieuré

Rui GAMEIRO & Carla GONCALVES
& leurs enfants- Mélenfroy, rue de
la Libération

Roberto DE SOUSA & Carla VIEIRA
& leurs enfants- rue des Praillons

M & Mme Patrick GOIX- rue de
Mirvaux

Mike DOS RAMOS & Floriane FOU-
LARD & leur fille- rue de Givry

Christophe LABRO & Mélodie
DRIAI & leurs enfants-rue du
Lavoir

Stéphanie RIAULT & ses enfants-
rue du Général de Gaulle

La vie de la commune

J O Y O R F N E L E M I E
 N O I T A M I N A Y C E P
 E S I L G E M A R C H E E
 M A C H I N E A P A I N T
 D I S T R I B U T E U R S
 S N O I S S I M M O C P X
 F O Y E R R U R A L B Y U
 O N H C I T Y S T A D E A
 P R O D U C T E U R S L V
 E H T A P O E T S O E O R
 O L O I A Z Z I P U R C I
 M A I R I E Y R V I G E M

CITY STADE	GIVRY	OSTEOPATHE
COMMISSIONS	MACHINE A PAIN	PECY
DISTRIBUTEURS	MAIRIE	PECY ANIMATION
ECOLE	MARCHE	PIZZAIOLO
EGLISE	MELENFROY	PRODUCTEURS
FOYER RURAL	MIRVAUX	

Avec les lettres restantes, reproduis une phrase. Une lettre est inutile. _____



**GRATIN DE POMME DE TERRE A LA TOMME DE BEAULIEU
PLAT POUR 6 PERSONNE**

INGREDIENTS (PRODUITS LOCAUX)



1.5 KG de pomme de terre de CHAMPMOULIN
350 g de tomme ou tomlette de BEAULIEU
1 gousse d'ail
50g de beurre doux
Sel
Poivre

PREPARATION

ETAPE 1

Préchauffer le four à 170 °C.

ETAPE 2

Éplucher et rincer les pommes de terre, puis les tailler en tranches fines à l'aide d'une mandoline. Retirer la croûte du fromage puis le tailler en tranches.

ETAPE 3

Dans un plat en terre frotté d'ail et bien beurré, ranger les pommes de terre en rosace en intercalant à chaque fois une tranche de tomme. Verser ensuite le bouillon de volaille chaud dessus, puis assaisonner de sel, de poivre et de noix de muscade râpée. Ajouter quelques parcelles de beurre, puis enfourner durant 45 à 50 min.

Pour ceux qui apprécient le mélange sucré salé, n'hésitez pas à rajouter un peu de miel (Rémi de Pécy) en fin de cuisson



ETAPE 4

Servir très chaud avec un poulet de la ferme du Moulin (tous les vendredis sur la place) et une salade verte

Bon Appétit!

Laura de Brito
Conseillère



« Un peu plus de la moitié des Français trie ses déchets de cuisine (restes de repas, épluchures de légumes, etc.), soit en les donnant à des animaux (17%), soit en faisant du compost (39%). » (source En-quête Ifop pour ADEME)

Les biodéchets sont des déchets organiques : restes alimentaires, déchets de cuisine, déchets verts du jardin, papiers, cartons... ils composent un tiers de nos poubelles et constituent donc un levier majeur pour réduire nos déchets et le gaspillage de ressources

Pourquoi sortir les biodéchets de nos poubelles ?

Gaspillage alimentaire, restes de repas, déchets de jardin : les déchets organiques constituent 1/3 des ordures ménagères que nous jetons à la poubelle. Jetés en mélange avec les autres déchets, ils finissent leur vie en décharge ou en incinérateur.

Comme pour les autres types de déchets, la priorité numéro 1 reste bien sûr la lutte contre le gaspillage alimentaire, pour s'assurer que ne terminent à la poubelle que les biodéchets "inévitables".

Pour ces derniers, il faut ensuite s'assurer de leur tri séparé, afin qu'ils puissent être compostés ou méthanisés. A la clé : une diminution importante du poids de nos déchets, mais aussi d'autres bénéfices environnementaux (amélioration de la santé des sols, captation du carbone, production d'énergie...).

Avec un composteur, vous pouvez très simplement recycler les déchets verts du jardin et les résidus végétaux de la cuisine. A la clé, une réduction notable de vos ordures ménagères et un excellent compost à utiliser dans votre jardin ou sur vos plantes d'intérieur. L'achat d'un composteur est possible le montant dépend de sa capacité, il vous appartient sans aucun engagement.

Le compostage qu'est-ce que c'est ?

Le compostage est un procédé de transformation de matières fermentescibles, très utilisé en particulier en milieu agricole. En effet, le résultat du compostage (compost) permet d'amender les sols en améliorant leur structure et leur fertilité.

Comment fait-on du compost avec un composteur ?

Des déchets secs bruns carbonés (50%) :

Broyat de branches. Feuilles mortes
Carton (petits morceaux), papier
Marc de café et filtre. Ecorces
Ecales (noix ; amande ; arachide...) et noyaux
Brindilles, pommes de pin. Litière d'herbivores.
Serviettes en papier, mouchoirs

Des déchets humides verts azotés (50%) :

Restes de fruits légumes (cuits ou crus)
Mauvaise herbe (sauf chiendent)
Sachets de thé
Tonte de gazon (en couche mince)
Plantes d'intérieur. Fleurs. Déchets du potager

*Concernant les déchets verts : Ce sont les feuilles mortes, tontes, tailles, résidus d'élagage, déchets d'entretien de massifs, de jardin des particuliers. L'entretien du jardin génère environ 160 kilos de déchets verts par personne et par an. 9 % des foyers les brûlent à l'air libre. Ce brûlage est interdit par une circulaire de 2011.

Je ne mets jamais dans un composteur :

Les déchets carnés (viandes/poissons). Les os. La cendre. La paille et foin. Les agrumes. Les coquilles de coquillages. Le chiendent, les orties en graine. Les feuilles de rhubarbe, de noyers

Les litières d'animaux non-herbivores. Le pain. Les graisses alimentaires (beurre/huiles). Les plantes traitées (herbicides et fongicides). De la terre ou des pierres

On met dans un composteur mais ça ne se composte pas :

La coquille d'œuf écrasée : les vers du compost ont besoin de petits morceaux de calcaire (dans leur oeso-phage) pour broyer les morceaux de déchets qu'ils ingèrent.



Des composteurs seront distribués gratuitement, ils resteront la propriété du SMETOM-GEEODE. Une charte sera proposée à toutes les personnes intéressées pour définir les modalités, mise en place à partir du 2 Janvier 2019.

Dates de cette opération :
 Le samedi 13 février 2021
 Le samedi 6 mars 2021
 Le samedi 22 mai 2021

Pour obtenir un composteur gratuit, faites votre demande sur le site www.smetom-geode.fr ou par télé-phoné au 0164002645.



Rappel Dépôt sauvage ce que dit la Loi.

Laura de Brito
Conseillère

Tous les dépôts de déchets ne respectant pas les conditions de remise réglementairement fixées peuvent être sanctionnés. À titre d'exemple, déposer un sac poubelle dans un container de déchets en verre, peut exposer, à l'instar d'un dépôt de déchets devant les grilles d'une déchetterie, au paiement d'une amende forfaitaire de 35 € (75 € si elle n'est pas payée dans les 45 jours) et, faute de paiement, à une amende pouvant aller jusqu'à 150 €.

Selon le type déchet et la façon dont il est sauvagement déposé, le détenteur ou producteur de celui-ci peut être sanctionné, soit par une contravention allant de la 1^{re} à la 4^e classe, soit d'une peine d'emprisonnement de deux ans, accompagnée d'une amende de 75 000 €.



Déjection Canine

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1^{ère} classe.

Déjection canine
interdite

BIENVENUE À LA RESIDENCE BACCARA

MAISON DE RETRAITE MÉDICALISÉE À PÉCY



La résidence Baccara c'est :

- + Un accueil et des services de qualité
- + Des professionnels attentionnés
- + Le confort d'une chambre équipée
- + Une cuisine réalisée sur place par notre chef
- + Une ambiance familiale et conviviale

Les plus de la Résidence :

- + La situation et l'environnement
- + Le jardin ou les résidents aiment se détendre
- + La diversité des formules de séjours
- + La véranda avec vue sur le jardin



Le confort d'une chambre équipée

17 chambres (dont 3 jumellés et 1 double) réparties sur 2 niveaux desservies par ascenseurs.
Plusieurs gamme de chambres proposées.
Les chambres sont toutes équipées d'un lit médicalisé, d'un mobilier, de prises TV et d'une salle de bain adaptée aux personnes à mobilité réduite.



RESIDENCE BACCARA

6, Rue de Mirvaux
77970 PÉCY

Tel : 01.64.01.59.39

Email : accueil@residencebaccara.com

www.residencebaccara.com



Le mot de la Directrice :

La résidence bénéficie d'un grand jardin offrant calme et sérénité au quotidien. Située dans le centre de Pécy, la Résidence Baccara est une maison associant le charme d'une décoration raffinée et le confort du moderne. Vous y trouverez une ambiance familiale et conviviale.

Les équipes de la Résidence Baccara ont à cœur de proposer un accompagnement personnalisé des résidents. Du personnel soignant au personnel hôtelier, toute l'équipe travaille avec enthousiasme et bienveillance pour une prise en charge optimale des seniors accueillis.

Au quotidien, les résidents bénéficient de diverses activités et leur vie sociale est par ailleurs ponctuée d'événements festifs.

Nous vous invitons à venir à notre rencontre, en semaine ou le week-end, nous serons heureux de vous faire visiter notre résidence.

C'est avec grand plaisir que nous vous accompagnerons, vos proches et ou vous-même dans votre projet.
N'hésitez pas à découvrir le site internet de notre résidence : www.residencebaccara.com





TARIFS HEBERGEMENT ET PRESTATIONS DE LA RESIDENCE BACCARA - PECY

TARIFS HEBERGEMENT*

CHAMBRES INDIVIDUELLES

Individuelle 80 € / jour

CHAMBRES DOUBLES

Chambre double 75 € / jour / personne

TARIFS SPECIFIQUES

Tarif Aide Sociale 72,03 € / jour

Tarif - de 60 ans (sur dérogation) 19,24

Tarif Hébergement temporaire (< 3 mois) Majoration de 10% sur le tarif hébergement

* Le tarif comprend : les prestations administratives, la pension complète, la fourniture et l'entretien du linge de literie et de toilette, l'entretien de la chambre, l'animation et la vie sociale et accès aux divers équipements

TARIFS DEPENDANCE*

GIR 1 et 2 22,43 € / jour

GIR 3 et 4 14,24 € / jour

GIR 5 et 6 6,04 € / jour

*Le tarif dépendance est fixé par arrêté du Conseil Général du département. L'APA est calculée à partir du degré de perte d'autonomie et des ressources du bénéficiaire. Le reste à charge pour les personnes évaluées en GIR 1/2/3/4 dépendra des ressources de la personne âgée. Le GIR 5-6 (ticket modérateur) est toujours à la charge du résident.

PRESTATIONS ANNEXES*

Blanchisserie 2 € / jour

Marquage du linge 70 € (100 pièces)

Repas invités 13,50 € / repas

Location télévision 1 € / jour

*Animaux domestiques acceptés (sous conditions)

PRESTATIONS EXTERNES (dans la Résidence)

Coiffeur Selon prestation, tarifs affichés à la Résidence

Pédicure

RESERVATION & ADMISSION

* Arrhes à verser à la réservation : 800 € (déduits de la première facture).

* Le dépôt de garantie correspond à 30 jours du tarif hébergement est demandé et encaissé à l'admission. Il sera restitué à la fin du séjour (dans un délai de deux mois, voir conditions du contrat d'hébergement).

Les tarifs s'entendent toutes taxes comprises, aux taux en vigueur



2021 PECY



BAC JAUNE



ORDURES MÉNAGÈRES TOUS LES MERCREDIS

Date de collecte			
Janvier	Jeudi	14	Jeudi 28
Février	Jeudi	11	Jeudi 25
Mars	Jeudi	11	Jeudi 25
Avril	Jeudi	8	Jeudi 22
Mai	Jeudi	6	Jeudi 20
Juin	Jeudi	3	Jeudi 17
Juillet	Jeudi	1	Jeudi 15 jeudi 29
Août	Jeudi	12	Jeudi 26
Septembre	Jeudi	9	Jeudi 23
Octobre	Jeudi	7	Jeudi 21
Novembre	Jeudi	4	Jeudi 18
Décembre	Jeudi	2	Jeudi 16 jeudi 30

SORTIES DES BACS LA VEILLE AU SOIR

Pour le renouvellement des cartes, rendez-vous en déchetterie avec votre ancienne carte aux horaires d'ouvertures.

Pour toute inscription, déménagement, perte de la carte, munissez-vous d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité, et rendez-vous au siège du SMETOM-GEEODE, du lundi au vendredi de 09h00 - 12h00 13h00 - 17h00 et le samedi de 9h00 - 12h00. Cependant, le siège du SMETOM-GEEODE sera fermé tous les samedis de JUILLET et AOÛT.

WWW.SMETOM-GEEODE.FR



contact@smetom-geeode.fr



01 64 00 26 45



Z.I. R.D. 619 77370 NANGIS

NOS SERVICES

Broyage à domicile



Composteur



Broyage papiers



Les conteneurs



Dépôts sauvages



Animations



**Un doute, une question.
Contactez-nous.
Sur notre site
ou par téléphone.**

A PARTIR DU LUNDI 4 JANVIER EN DÉCHETTERIES NOUVEAUX HORAIRES

BETON - BAZOCHES, BRAY SUR SEINE, DONNEMARIE - DONTILLY, GOUAIX, JOUY LE CHÂTEL, MORMANT, NANGIS, PROVINS, VERNEUIL L' ÉTANG, VILLIERS SAINT GEORGES et VULAINES LES PROVINS.

LUNDI	FERMÉ	14 H 00 - 17 H 00
MARDI	9 H 00 - 12 H 30	14 H 00 - 17 H 00
MERCREDI	9 H 00 - 12 H 30	14 H 00 - 17 H 00
JEUDI	FERMÉ	
VENDREDI	9 H 00 - 12 H 30	14 H 00 - 17 H 00
SAMEDI	8 H 30 - 17 H 20	
DIMANCHE	FERMÉ	

ATTENTION :

Fermeture hivernale de VULAINES LES PROVINS du 1^{er} décembre au 28 février.

L'ACCÈS EST INTERDIT EN DÉCHETTERIES :

Aux grands utilitaires et grandes remorques «2 essieux» chargés de déchets verts, du 1^{er} mars au 30 novembre. OBLIGATION de se rendre à VULAINES LES PROVINS

Toutes les déchetteries sont fermées les jours fériés, les Dimanches et Lundis de Pâques et de Pentecôte compris.

Fermeture exceptionnelle :

Le Mardi 23 Novembre 2021 Après - midi

WWW.SMETOM-GEEODE.FR

01 64 00 26 45



Pécy 2021... Du local dans vos assiettes

A votre disposition sur notre commune sur la place de la mairie



Distributeur automatique de légumes
(carte bleue acceptée)

Distributeur automatique de pains et viennoiseries
(carte bleue acceptée)

Et le vendredi de ??? à ???

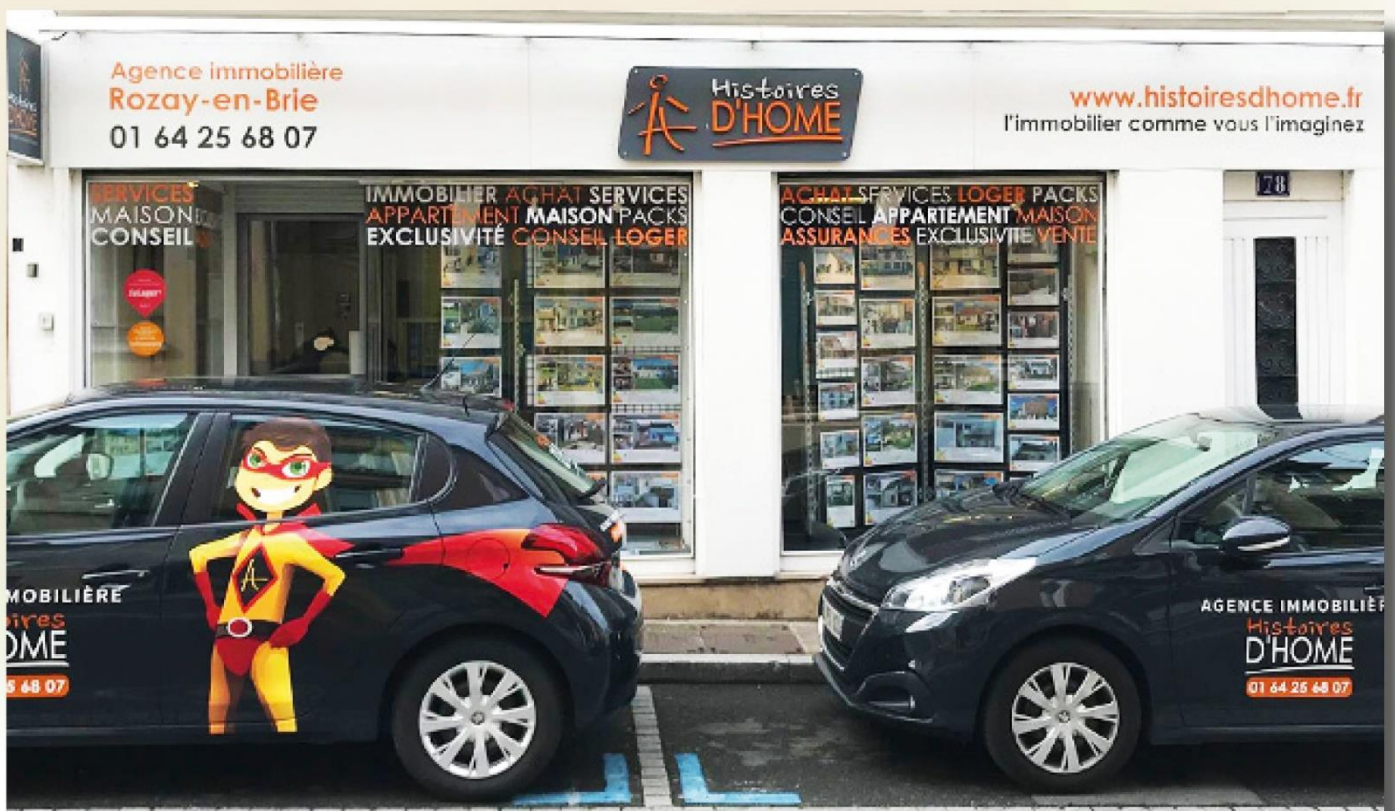
Charcutier traiteur



Poissonnier Marayeur



ESPACE PUB





Pécy bourg vue du ciel en ULM (Crédit photo Sophoto-Shooting, ULM Dominique Marchal)

Abonnez-vous à notre newsletter

Nom*

E-mail*

Site mairiepecy.fr

Afin de faciliter votre information, nous avons créé une newsletter qui, chaque jour, lorsqu'un article est mis sur le site, vous en alertera directement par mail. N'hésitez pas, inscrivez-vous pour la recevoir et être ainsi informé rapidement.

Soyez informés, inscrivez-vous.

Un mail de confirmation est envoyé après votre abonnement, surveillez votre boîte mail ou vos indésirables.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE DE PÉCY



Permanences publiques:

- les mardis de 15h à 17h30**
- Les jeudis de 15h à 17h30**
- les vendredis de 10h à 11h30**
- Les samedis de 9h à 11h30**

MAIRIE DE PÉCY

2A RUE DU PRIEURE - 77970 PÉCY

Tel 01 64 01 52 10

email : commune-de-pecy35@orange.fr

Site : <http://mairiepecy.fr>